

FETES FORAINES	2022/2023	2023/2024	VARIATION
CARAVANES D'HABITATION			
Tarifs communs appliqués aux industriels forains aux caravanes d'habitation (PENDANT LES FETES FORAINES)			
TARIFS COMMUNS : appliqués aux industriels forains			
Forfait pour la durée normale de 3 semaines (montage et démontage compris) de la foire par emplacement de caravane (ou autre véhicule habitation) par m ²	88,28	93,49	5,90%
Tarif par caravane d'habitation pour 4 semaines de présence	117,40	124,33	5,90%
Tarifs exceptionnels appliqués aux forains et cirques (HORS FETES FORAINES)			
Emplacement par caravane d'habitation par jour autorisé au ml en dehors des fêtes foraines	5,80	6,15	5,90%
MANEGES			
Emplacement des manèges (PENDANT LES FETES FORAINES)			
Pour 2 semaines et 3 dimanches de fête foraine par m²			
0 à 80 m ²	4,82	5,10	5,90%
Supérieur à 80 m ²	3,26	3,45	5,90%

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 024-212400378-20230706-D20230069-DE

